

**PROCÈS VERBAL**  
**Réunion du Conseil d'École du**  
**lundi 9 mars 2020**

Madame CASTILLON, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h15.

Étaient présents :

- Mmes GILLET, LECOURT, GUILLOT et MM DINOCHAU et LESAGE, **professeurs**,
- Mmes BORDEAUX, GAUBUSSEAU, MARTINEZ-BONSANG, ROBOAM-EPINEAU et M. MUDRY, **parents élus**,
- Mme COULON, **Adjointe au Maire**, et M. MAILLARD, **Conseiller Municipal**,
- M. HUARD, **Responsables du Service Enfance Jeunesse** de la Communauté de Communes

Étaient absents excusés :

- Mme CARVALHO, professeure,
- Mme CALBRY, **parent élu**
- Mme GOURDY, **Inspectrice de l'Éducation Nationale**
- Mesdames du RASED

Elle rappelle ensuite l'ordre du jour. Madame GILLET accepte d'être la secrétaire de séance.

Une seule question est posée par les parents et lue par les parents élus :

« Le personnel de la cantine est-il formé aux gestes de secourisme ? Si oui, combien de personnes ? »

À noter qu'il y a eu des retours disant : « Pas de problèmes ! » ou « RAS ».

Madame COULON répond tout de suite à la question et informe qu'une personne a été formée aux premiers secours il y a 10 ans et que tout le personnel est inscrit pour effectuer cette formation cette année.

❶ **Approbation du P.V. du 1<sup>er</sup> Conseil d'École de l'année**

Ayant été relu et corrigé par les participants, dans les 2 semaines qui ont suivi, il a été mis en ligne sur le site de la Mairie et diffusé à la demande dans la foulée. Son approbation est donc validée.

❷ **Vie de l'école**

À ce jour, l'école accueille **126 élèves**, venant de **109 familles** (1 famille à 3 enfants dans l'école, 15 familles à 2 enfants et 93 familles à 1 seul enfant).

On recense 66 garçons pour 60 filles.

L'école accueille toujours 6 A.V.S. : 2 sont à temps plein, 2 répartissent leur temps entre notre école et une autre, et les 2 autres restent affectées à l'école, tout en sachant qu'elles peuvent être appelées pour quelques heures à travailler dans d'autres écoles.

Une jeune femme, Océane GAULIN, a commencé sa mission de Service Civique au début janvier 2020 au sein de l'école. Elle est d'un précieux secours pour le bon fonctionnement de l'école (répondre au téléphone pendant les heures de classe, ouverture des portes de l'école via le visiophone aux familles ou intervenants dans l'école) ET du service administratif de la cantine (cela est rendu concevable par la nature des missions des jeunes en Service Civique : ces dernières sont « d'Intérêt Général » !).

Elle se familiarise avec le monde professionnel de l'Éducation dans lequel elle souhaite évoluer à l'avenir.

Elle fait un gros travail d'entretien des livres et d'organisation de la bibliothèque de l'école, à la suite de celui commencé par son prédécesseur. À ce jour plus de 1000 ouvrages sont recensés et enregistrés numériquement et tous les élèves aussi. Il ne manque plus qu'un ordinateur affecté à la bibliothèque pour faciliter le suivi des emprunts des livres par les élèves ! Les enseignants demandent ce matériel ; l'idéal étant qu'il soit mis à disposition avant la fin de l'année.

Les enseignants expliquent par ailleurs que la bibliothèque est actuellement très difficile à être maintenue rangée.

En septembre 2020, l'école accueillera en principe 26 élèves au CP et comptera un départ d'une trentaine de CM2, soit un effectif stable ; l'école accueillant un regroupement ULIS. Sa configuration (5 classes + 1 regroupement ULIS) restera très probablement la même. La répartition des élèves sera, en revanche, un peu plus compliquée car les effectifs importants se situent dans les petites classes.

#### ☞ Piscine

Le deuxième cycle de natation (les CE1 et les CE2) commencera le mardi 24 mars et se terminera le 23 juin. Il se passera sur le créneau de la fin de matinée du mardi.

#### ☞ Séances au gymnase

La fréquentation sur 3 jours (2 classes par jour) est tout à fait adaptée à l'organisation des emplois du temps des classes. Les enseignants sont satisfaits de pouvoir bénéficier des installations sportives de la commune pendant 10 séances et remercient sincèrement la Mairie pour sa prise en charge du transport.

#### ☞ Les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles sont organisées à raison d'1 mercredi environ par mois et elles sont règlementairement de 36 heures annuelles. Ce système semble convenir à chacun (élèves et enseignants), car il permet de ne pas allonger, pour les élèves qui en bénéficient, les journées de classe -qui sont désormais de 6h-, ni la pause méridienne - qui est obligatoirement de 1h30-. Ce sont des moments privilégiés de consolidation ou de création de projets qui sont vécus en petits groupes. Comme ils sont prévus longtemps à l'avance, les familles ont la possibilité d'organiser la participation de leurs enfants à ces moments de classe particuliers.

Cette organisation a été mise en place à titre expérimental cette année, avec l'accord de l'Inspection Académique.

### ☞ Les évaluations nationales

En septembre, les élèves du CP et du CE1 y ont participé, et en janvier, seuls, les CP ont eu à effectuer une autre série.

### ☞ Les interventions du RASED

Elles concernent les élèves du CP et du CE1. Le réseau ne peut, hélas, pas répondre à toutes les demandes et privilégie les élèves du cycle 2.

### ☞ Le 2<sup>ème</sup> exercice de PPMS

Il s'agit de celui préparant le confinement en cas de « Risques Majeurs » venant de l'extérieur. Il est aussi obligatoire et est prévu dans le courant du mois de mars.

### ☞ Le Projet Théâtre de la classe ULIS

La classe ULIS s'est engagée dans un projet de théâtre et bénéficie d'une subvention de la DRAC (Direction Régionale de l'Art Contemporain). Cette subvention permet l'intervention d'une comédienne dans la classe.

### ☞ Les Rencontres « Danse »

La classe du CE1 est inscrite aux rencontres « Danse » de la circonscription qui se produiront à la salle Athéna de la Ferté Bernard le 9 avril 2020.

### ☞ Permis INTERNET

Il concerne les élèves de CM2, et cette année, les élèves du CM1 vont aussi le passer. Les gendarmes de Saint Mars la Brière sont venus présenter aux 2 classes les différents problèmes liés à INTERNET. Un DVD et un dossier ont été donnés aux enseignants pour que ceux-ci puissent faire réfléchir leurs élèves sur les sujets proposés dans ces outils. Les gendarmes reviendront en avril pour faire un bilan de ce qui aura été étudié et valider le « permis INTERNET ».

### ☞ Suite de la 25<sup>ème</sup> heure du livre

Le regroupement ULIS et la classe des CM1/CM2 de madame LECOURT ont un projet en cours avec Michaël AL FATI, auteur d'albums de jeunesse. Celui-ci rencontre les élèves et les aide à créer une histoire, des décors, une mise en scène, qui permettront de fabriquer un petit film d'animation.

Les 2 enseignantes remercie la Mairie pour la mise à disposition de la salle Saint Jean et pour avoir permis à Mme Muriel DESPRÉS, responsable de la bibliothèque communale, d'aider à la mise en place de ce projet.

### **③ Projet « École et Cinéma »**

À ce jour, tous les élèves sont allés dans la salle des « Cinéastes » au Mans et ont bénéficié de la projection de 2 des 3 films proposés par l'opération « École et Cinéma », organisée par les services de l'Inspection Académique.

Chaque classe prépare la réalisation d'un film d'animation. Ces films seront présentés aux familles le vendredi 19 juin au soir, lors de la soirée annuelle de présentation des oeuvres culturelles réalisées par les élèves.

Du matériel a été acheté et l'association « de Fil en Images », agréée par l'Éducation Nationale, et recommandée par le Conseiller Pédagogique qui suit l'opération « École et Cinéma » encadrera le travail de la classe du CE1. À partir des écrits des élèves, les animatrices encadreront le storyboard, la fabrication des décors et assureront le montage du film d'animation qui en découlera.

Le budget de ce projet 19/20 de l'école a été présenté à Récré'Action et à la Mairie (cf annexe 1) et ces 2 partenaires de l'école se sont engagés à aider au financement de ce projet.

À ce jour :

1) Récré'Action a versé sa contribution et les enseignants la remercie.

2) Les dépenses suivantes ont été réalisées :

1ères séances : entrées salle	295,00
Transports de ces 1ères séances :	891,00
Achat de matériels :	1427,14
Association « De Fil en Images »	53,50

#### ④ Questions diverses

##### ↳ Équipement numérique de l'école

Le projet de câblage de l'école pour permettre l'équipement numérique des classes a été prévu dans le budget municipal de 2019, mais il n'a pas été réalisé. Le projet n'est pas abandonné, il est reporté. Une rencontre sur ce sujet a eu lieu le 4 novembre entre les élus et les enseignants. L'équipe enseignante espère vivement que les classes de l'école seront équipées pour la rentrée 2020 au plus tard. En effet, notre école est probablement une des dernières de la circonscription à ne pas pouvoir travailler avec ces nouveaux outils (constat fait lors des rencontres existantes entre collègues).

##### ↳ CORONAVIRUS

L'équipe éducative de l'école suit les instructions de la hiérarchie. Les élèves doivent se laver les mains suffisamment longtemps et complètement. Cela a conduit à ce qu'il n'y ait plus de savon. Tous mes lavabos ne sont pas, non plus, disponibles car pour la moitié d'entre eux, l'eau qui en sort est beaucoup trop chaude pour les élèves. Les enseignants demandent une solution à ce problème, ainsi que des pompes à gel hydro-alcoolique.

Les siphons sous les lavabos sont fragiles et abimés. Ne faudrait-il pas les coffrer ?

L'ordre du jour étant épuisé, madame CASTILLON lève la séance à 19 h30.

**La directrice :**  
M-C CASTILLON

**La secrétaire de séance:**  
Aurélie GILLET